

**Nombres de délégués -**  
 Afférents au Conseil : 49  
 - En exercice : 49  
 Qui ont pris part  
 à la délibération : 44  
 Votes exprimés : 44  
 POUR : 44  
 CONTRE : 0  
 Abstentions : 0  
**Date de la convocation :**  
 21 novembre 2023  
**Date d'affichage :**  
 21 novembre 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
 du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

**Présents :** Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Sandra PICART) – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Nadine LEGENDRE) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAUT – Michel GCHWEINDER - Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER, absent excusé (représenté par Catherine RAMEAU) - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT, absent excusé (pouvoir à Jacques ROBERT) – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN, absent excusé (pouvoir à Guy GUENIFFEY) – Michel CODRAN –  
**Absents excusés :** Christophe GENTIL – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Catherine VERNEAU -  
**Absents :** Bertrand LEBLANC –

**Secrétaire de séance :** Rémy VIDAL -

**Objet de la délibération**

**MISE AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT DES DECHETERIES D'ANGELY ET DE NOYERS**

Monsieur Clément POINTEAU, Vice-Président, explique que le cabinet BE MACO, maître d'œuvre, a présenté à la commission gestion des déchets et environnement le 13 novembre 2023 les esquisses du projet de mise aux normes et d'agrandissement des déchèteries d'ANGELY et de NOYERS.

La commission propose au Conseil Communautaire de les valider.

Elles sont présentées au Conseil communautaire. A ce stade, les travaux sont estimés comme suit :

Déchèterie d'Angely	Déchèterie de Noyers	Total
877 854,00 € HT	612 818,50 € HT	<b>1 490 672,50 € HT</b>
1 053 424,80 € TTC	735 382,20 € TTC	<b>1 788 807,00 € TTC</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE les esquisses pour les déchèteries d'ANGELY et de NOYERS.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
 Rémy VIDAL



Le Président,  
 Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 01/12/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com